

2025/06

Département de l'Essonne

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA COMMUNE DE VILLABÉ**

Séance du 12 mars 2025

Date de la convocation : 27 février 2025

**MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : 17
EN EXERCICE : 16
QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION : 14**

Objet de la délibération n°2025/06 : RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le douze mars, à dix-neuf heures et trente minutes, le conseil d'administration du CCAS de VILLABÉ, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle DUBOZ, à VILLABÉ, sous la présidence de Karl DIRAT.

PRESENTS LORS DE LA SEANCE :

Monsieur Karl DIRAT, Madame Pascale HUVIER, Madame Martine CHAUCHARD, Monsieur Jean-Louis CONESA, Madame Marguerite DOS SANTOS, Monsieur Thierry GAILLOCHON, Madame Edith JAWORSKI, Madame Claudine LELIEVRE, Madame Nadia LIYAOUI, Monsieur Xavier NAGEL, Madame Claude NEGRE, Madame Arlette PIN, Monsieur Ayoub SEMLALI, Madame Anne TRAMBAUD-DUFRESNE,

AYANT DONNE PROCURATION :

ABSENTS :

Monsieur Valentin SALLES, Madame Alia TAZGHAITI.

Formant la majorité des membres.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Ayoub SEMLALI est nommé secrétaire de séance à l'unanimité des membres présents.

Objet de la délibération n°2025/06 : RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025

VU le Code Général des Collectivités territoriales et notamment, l'article L.2312-1,

VU le Code de l'Action Sociale des Familles, (CASF), notamment son article R123-5,

CONSIDERANT que les CCAS des communes de plus de 3 500 habitants, ont l'obligation d'organiser un débat d'orientation budgétaire dans les deux mois précédant le vote du budget et qu'il doit s'appuyer sur un rapport d'orientation budgétaire (ROB),

CONSIDERANT qu'il y a nécessité de présenter à l'assemblée, les orientations budgétaires de l'exercice à venir,

CONSIDERANT que le débat a eu lieu suite à cette présentation,

Le conseil d'administration, après avoir pris connaissance du rapport d'orientation budgétaire, annexé au présent acte légal, puis, entendu son énoncé par la Vice-présidente,

PREND ACTE de la présentation du rapport d'orientation budgétaire 2025

CONFIRME la tenue du débat d'orientation budgétaire du CCAS, au cours de cette séance,

DIT que la présente délibération sera publiée sous forme électronique sur le site internet de la ville <https://www.villabe.fr> et transmise au représentant de l'Etat dans le département de l'Essonne.

DIT que la présente délibération sera consignée dans le registre des délibérations du CCAS,

FAIT et **DELIBERE** en séance le 12 mars 2025, et ont signé la liste d'émargement, les membres présents,

Monsieur Ayoub SEMLALI
Le secrétaire de séance



Karl DIRAT

Président du CCAS
Maire de Villabé
Vice-Président de la
C.A Grand Paris Sud
Seine Essonne Sénart



Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le tribunal administratif de Versailles peut être saisi par voie de recours formé contre le présent acte administratif pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- Date de sa réception en préfecture du département de l'Essonne ;
- Date de sa publicité.

Le tribunal administratif de Versailles peut aussi être saisi par l'application informatique « *Télérecours citoyens* » accessible par le site internet www.telerecours.fr. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité administrative, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :

- À compter de la notification de la réponse de l'autorité administrative ;
- Deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité administrative pendant ce délai.

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025

ACTION SOCIALE

Rapport d'orientation budgétaire 2025

Envoyé en préfecture le 27/03/2025

Reçu en préfecture le 27/03/2025

Publié le

ID : 091-219106598-20250327-DELCCAS06-DE



S²LO

Introduction du Président du CCAS

- Le **ROB (Rapport d'Orientation Budgétaire)** du **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** de **Villabé** a pour objectif de définir les priorités d'action et d'orienter les choix financiers du CCAS pour répondre aux besoins sociaux de la population de la commune. Il constitue un outil essentiel pour garantir la mise en œuvre des politiques publiques en matière d'aide sociale et d'accompagnement des familles et des personnes en difficulté.
- Le CCAS de Villabé, acteur clé dans la solidarité locale, met en place des dispositifs d'aide destinés à améliorer la qualité de vie des plus vulnérables. Cela inclut des prestations de soutien aux familles, une analyse fonctionnelle des besoins sociaux qui a été réalisée en 2024 avec la participation de tous les acteurs, ainsi qu'une aide directe aux personnes en situation de précarité. Le ROB permet de structurer ces actions de manière cohérente et d'assurer une gestion rigoureuse des ressources allouées à la solidarité.
- **Aide sociale : une priorité pour le CCAS de Villabé**
- L'aide sociale est au cœur des missions du CCAS de Villabé. Ce dernier intervient pour fournir un soutien concret aux personnes et familles en difficulté, que ce soit sur le plan financier, matériel ou social. Les dispositifs d'aide comprennent l'aide alimentaire, le logement, l'accès aux soins, ainsi que l'accompagnement social personnalisé pour aider chaque individu à retrouver son autonomie. Le CCAS a mené également une **analyse fonctionnelle des besoins sociaux (ABS)** afin d'identifier les problématiques spécifiques de chaque public. Cette analyse permet de déterminer les priorités d'intervention et d'adapter les dispositifs d'aide en fonction des besoins réels de la population locale, en particulier les personnes âgées, les familles monoparentales, les personnes handicapées, et les jeunes en difficulté.
- **L'aide aux personnes et aux familles en difficulté**
- L'objectif du CCAS de Villabé est de garantir une réponse sociale adaptée à chaque situation de précarité. Il propose des aides ponctuelles, comme des secours financiers d'urgence, mais aussi des dispositifs d'accompagnement à long terme, tels que des services de médiation sociale avec des organismes extérieurs, d'accompagnement vers l'emploi. Les interventions visent à améliorer les conditions de vie des bénéficiaires, mais aussi à prévenir les ruptures sociales et à soutenir l'insertion ou la réinsertion des individus dans la société.
- **« L'aide sociale n'est pas un acte de charité, mais un devoir de solidarité humaine. » - Victor Hugo**
- Cette citation rappelle l'importance de l'aide sociale en tant qu'engagement collectif pour assurer la dignité de chaque individu, indépendamment de sa situation. Elle souligne que l'aide sociale ne se limite pas à une simple assistance, mais qu'elle incarne un principe fondamental de la cohésion sociale. En somme, à travers le CCAS de Villabé se positionne comme un acteur essentiel de la solidarité communale, en agissant pour le bien-être de ses habitants et en répondant aux besoins sociaux actuels avec une approche inclusive et proactive.

Préambule :

Le rapport d'orientation budgétaire permet au Président du CCAS de présenter ses grandes orientations en matière financière, aux membres du Conseil d'administration, avant le vote du budget primitif.

La loi NOTRe, promulguée le 7 août 2015, a modifié les modalités de présentation du Débat d'Orientation Budgétaire des CCAS.

L'article L. 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) prévoit que « *dans les communes de 3 500 habitants et plus, le Président du CCAS présente au conseil d'administration, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires. La présentation de ce rapport doit donner lieu à débat au conseil d'administration dont il sera pris acte par une délibération spécifique* ».

- I. Les missions du CCAS
- II. Contextes départemental et communal
- III. Bilan de l'activité du CCAS en 2024
- IV. Le logement
- V. Le budget 2025
- VI. Conclusion



I. Les missions du CCAS

Les missions du CCAS sont définies par le code de l'action sociale et des familles (CASF) et notamment par l'article L.123-5 dispose que « *le centre communal d'action sociale anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées. Il peut intervenir sous forme de prestations remboursables ou non remboursables.* »

Il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale dans les conditions fixées par voie réglementaire. Il transmet les demandes dont l'instruction incombe à une autre autorité. L'établissement du dossier et sa transmission constituent une obligation, indépendamment de l'appréciation du bien-fondé de la demande.

Etablissement public administratif, c'est une personne morale de droit public dotée d'un budget propre lui conférant ainsi, une autonomie financière. Il a le droit d'accepter les dons et legs, son patrimoine lui est propre.

Le CCAS a pour vocation d'intervenir dans les domaines relevant de la solidarité et de la cohésion sociale pour :

- lutter contre l'exclusion et soutenir les plus fragiles,
- veiller à l'accessibilité des aides sociales,
- apporter un soutien et un accompagnement aux personnes handicapées et aux personnes âgées,
- Il peut créer et gérer en services non personnalisés des établissements et services sociaux et médico-sociaux,
- Il est chargé de produire une analyse des besoins sociaux de l'ensemble de la population du territoire de son ressort et met en œuvre une action sociale globale et des actions spécifiques.
- Afin de réaliser ses missions, le CCAS peut recruter des professionnels dans le domaine social, dont les assistant(e)s de service social qui mèneront les interventions sociales, individuelles ou collectives, en vue d'améliorer les conditions de vie des personnes et des familles (article D.451-29 du CASF), par une approche globale et/ou un accompagnement social.

Les missions du CCAS (suite)

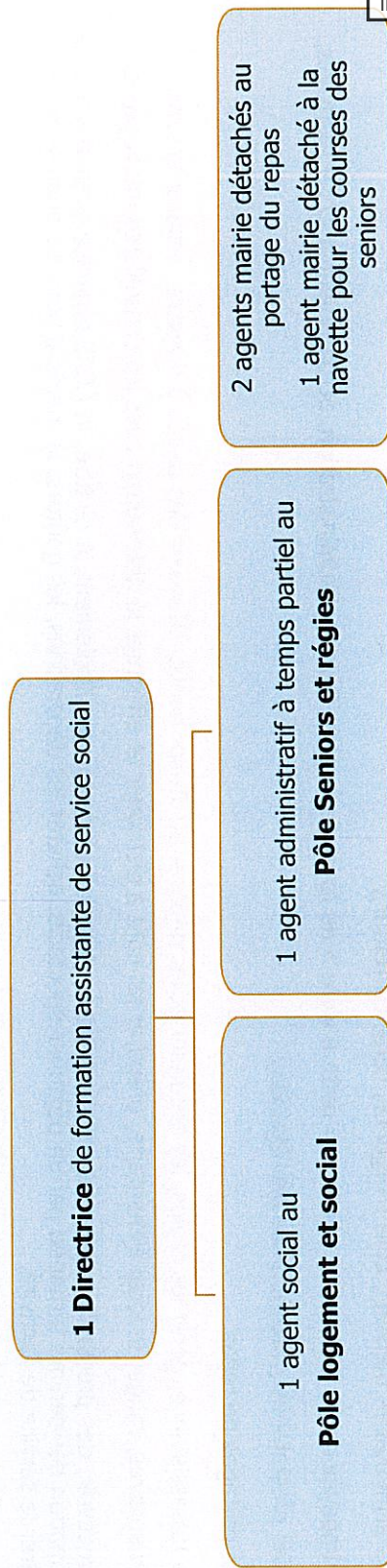
Ainsi, le CCAS de Villabé accueille, informe, oriente et accompagne le public en lien avec les acteurs du secteur social (MDS, Clic Essonne, bailleur sociaux, CAF, CPAM, CNAV, etc.) et intervient pour :

- les aides alimentaires (colis alimentaires mensuel, colis d'urgence, carte Carrefour),
- les aides financières pour impayés de de factures ... selon un « reste à vivre » du foyer, fixé par le Conseil d'administration, actuellement à 273 € mensuels,
- le suivi des contrats avec les prestataires (*maintenance des logiciels*),
- effectuer la facturation des portages de repas
- traiter les demandes de la téléassistance, gérer les régies, les encaisser et les déposer au Trésor public, effectuer des visites à domicile, assurer le suivi,
- organiser des collectes alimentaires, ranger le local alimentaire, préparer les colis à distribuer et effectuer la distribution avec les conseillères municipales,
- Rechercher, échanger et recevoir, des prestataires pour les manifestations, dans le but de rompre l'isolement. A ce titre, le CCAS organise chaque année la « Semaine bleue » à destination des seniors terminée par un déjeuner-spectacle. acheter les décorations, les goûters, le matériel pour les animations, etc., préparer les salles et assurer le service de l'activité,
- tenir un registre recensant les personnes âgées ou handicapées âgées de 65 ans et + en condition d'isolement, (article R.121-3 du Code de l'action sociale et des familles), traiter la domiciliation des personnes sans domicile stable,
- instruire la Couverture santé solidaire (CSS) transmise à la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM),
- orienter les usagers quant à la constitution de dossiers d'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) ; des demandes de Revenu de solidarité active (RSA) dont la compétence relève du Conseil départemental 91,

Organisation administrative du CCAS

Le CCAS est constitué d'un Conseil d'Administration du CCAS dont le Maire est le Président. Il comporte 8 membres élus issus du conseil municipal et 8 membres nommés par le Président du Conseil d'Administration parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune en vertu de l'article L123-6 du CASF. Il doit se réunir au minimum une fois par trimestre. En 2024, cinq séances ont eu lieu.

L'équipe du CCAS comporte 3 agents titulaires de la fonction publique



Le CCAS bénéficie du support des services de la commune et des élus : Direction générale des services, Services RH, finances, cantine, communication, techniques, les « Sages » pour la navette, les élèves pour le rangement du local alimentaires et les colis mensuels.

II. Le contexte départemental et communal

A. Le contexte départemental

*Généralités :

Superficie : 1 804 km²

Population (2022): 1 313 768 habitants

Densité : 734 habitants/km² Nombre de communes : 194 Chef-lieu : Évry-Courcouronnes

Département dynamique sur le plan économique, avec la présence de secteurs tels que l'aéronautique, l'automobile, les technologies de l'information et la recherche. Le département est relativement jeune, avec une proportion importante de personnes de moins de 30 ans.

Taux de chômage (2023) : 6,8%

Le Plan Départemental d'Insertion (PDI) en Essonne est intégré au sein du **Pacte de Solidarité Essonne 2022-2026-acte II**.

Les axes clés :

- accompagnement personnalisé et renforcé pour lever les freins à l'emploi (problèmes de logement, de santé, de mobilité, etc.),
- développement de l'offre d'insertion par le soutien les structures d'insertion (associations, entreprises d'insertion, etc.)
- partenariat renforcé : mutualiser les moyens de France travail, des collectivités territoriales, des organismes de formation, des entreprises, etc.
- lutte contre la pauvreté et l'exclusion par la prévention des situations de précarité et l'inclusion sociale des personnes les plus éloignées du marché du travail.

Quelques missions principales obligatoires du Département :

- **l'action sanitaire et sociale** en faveur des personnes âgées et handicapées, de l'enfance, des personnes en difficulté et de la famille ; le département peut proposer des aides spécifiques, notamment dans le cadre du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) ou pour la garde d'enfants.
- avec la construction, l'entretien, le fonctionnement, la restauration des collèges publics.
- **la loi du 13 août 2004** lui attribue le rôle de "chef de file" en matière de Revenu de Solidarité active, Prestation compensatoire du handicap, Allocation Personnalisée d'Autonomie, prestations d'aide sociale.

**selon l'Insee, au 1^{er} janvier 2024*

B. Le contexte communal

Malgré les dernières années marquées par la guerre en Ukraine, la crise de l'énergie et une forte hausse de l'inflation, le centre communal d'action sociale a poursuivi toutes ses actions prévues pour l'année 2024.

Villabé comptait **5 501** habitants, selon les derniers chiffres 2024 de l'Insee.

Entre 2020 et 2021, la population de Villabé a augmenté en moyenne de 0,7% par an, principalement grâce à un solde naturel positif. Cela signifie que la commune de Villabé compte plus de naissances que de décès*.

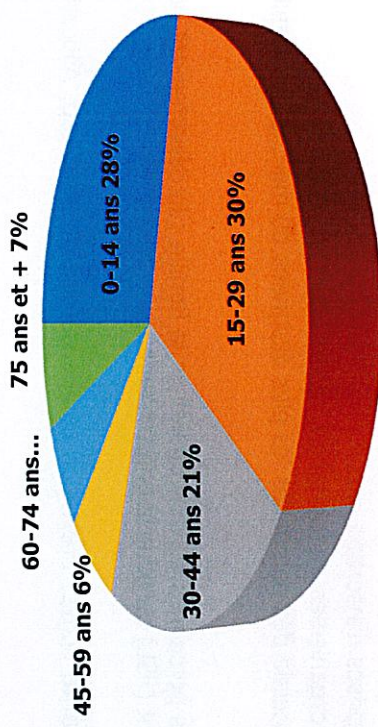
Le Taux de chômage de Villabé est passé de **7,2 % au troisième trimestre 2023 à 7,1 % au second trimestre 2024***, induisant une stabilité sur ce domaine mais supérieur à celui du Département.

La situation financière de la commune reste saine, puisque depuis 2014, elle n'a pas emprunté tout en se désendettant.

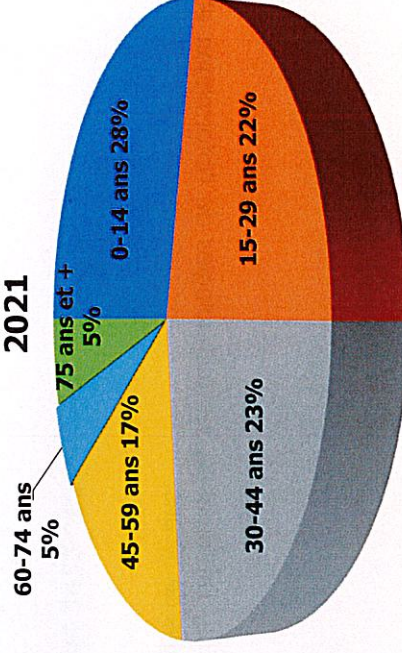
Afin de faire face à des facteurs extérieurs (revalorisation des salaires, inflation et explosion des coûts énergétiques), les taux de fiscalité directe locale ont été relevés uniquement et pour la 1ère fois en 2024.

* Sources : <https://ville-data.com/chomage/Villabe-91-91659>

2020



2021



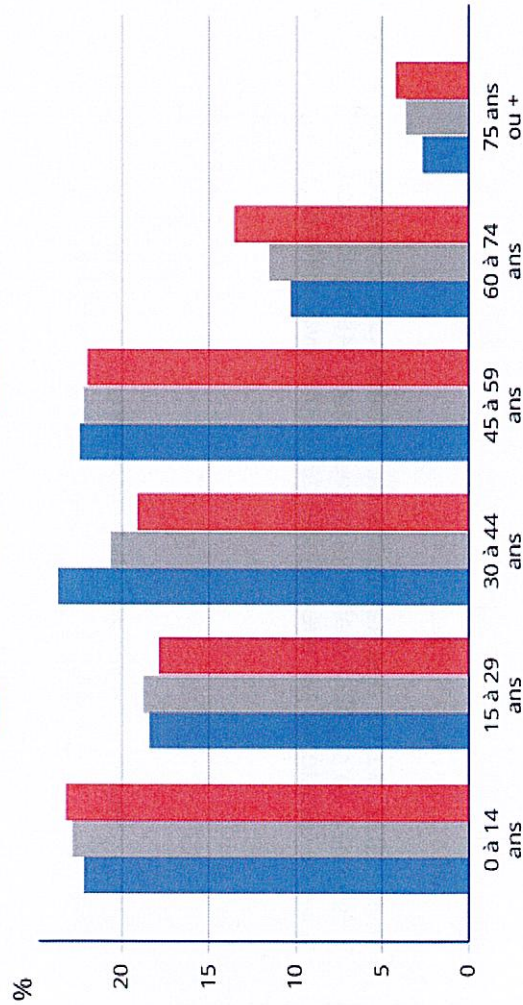
Selon l'Insee, entre 2020 et 2021, l'on constate un recul du nombre des 15-29 ans ; un triplement des 45-59 ans (les seniors de demain) et une légère baisse des 15-29 ans.

B. Le contexte communal (suite) selon le bilan de la CTG 2024-2028

POP G2 - Population par grandes tranches d'âges

POP G2 - Population par grandes tranches d'âges

■ 2010 ■ 2015 ■ 2021



On observe également la présence de nombreuses personnes, âgées entre 45 et 59 ans. En effet, ces derniers représentent 22% de la population totale de Villabé.

Notons dans ce cadre, que les 45-59 ans d'aujourd'hui seront les seniors de demain.

La tranche d'âge la plus dynamique, c'est-à-dire celle qui a gagné le plus d'habitants entre 2015 et 2021, est celle des 60-74 ans. Son augmentation est de +2%

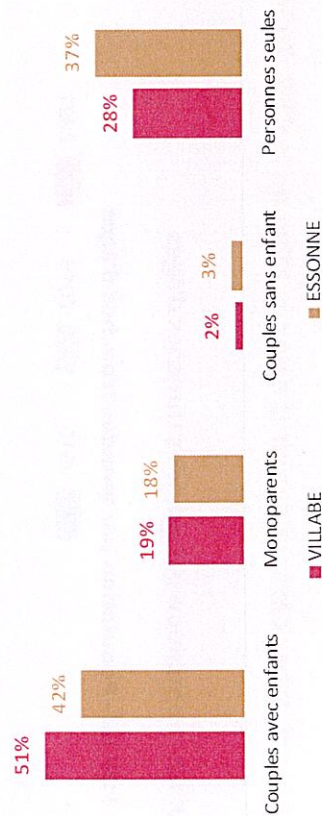
Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024.

B. Le contexte communal (suite) selon le bilan de la CTG 2024-2028

Population allocataire caf 2022

Au 1^{er} janvier 2022, **52 % des habitants de Villabé sont couverts par la Caf de l'Essonne** (61 % dans la CA Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart et 54 % en Essonne). La population allocataire représente 945 foyers, dont 70 % ont des enfants à charge (56 % dans l'Epci et 59 % dans le département). La commune se caractérise par une majorité de couples avec enfants (51 %). Les familles monoparentales représentent 19 % des foyers allocataires.

Situation familiale des foyers allocataires
au 1^{er} janvier 2022



La Caf verse quatre grandes catégories de prestations* :

	Villabé	Essonne
Famille (Af, Cf, Ars, Aeeh, Asf, Ajpp)	62 %	52 %
Logement (Apl, Alf, Als)	24 %	37 %
Jeune enfant (Paje)	17 %	16 %
Précarité (Aah, Rsa, Ppa)	45 %	45 %

Source : Caf, Fichier définitif des allocataires au 31 décembre 2022 (FR6)

B. Le contexte communal (suite) selon le bilan de la CTG 2024-2028

FAM T1bis - Composition détaillée des ménages composés d'une seule famille

Ménages d'une famille	Nombre de ménages	%	Population des ménages
Ensemble	1 491	100,0	4 693
Couple sans enfant	482	31,8	979
Couples avec enfant(s)	793	52,3	3 157
Couple avec uniquement enfant(s) du couple	729	48,1	2 888
Couple avec au moins un enfant d'un seul des deux membre du couple	64	4,2	269
Famille monoparentale	216	14,3	557
Homme seul avec enfant(s)	45	3,0	120
Femme seule avec enfant(s)	171	11,3	436

Sources : Insee, RP2021, exploitation complémentaire, géographie au 01/01/2024.

III. Bilan de l'activité du CCAS en 2024

Le CCAS a participé à l'analyse des besoins sociaux en 2024, coordonnée par le DGS de la mairie selon un diagnostic sociodémographique du territoire, disponible sur le site internet de la commune <https://www.villabe.fr/>. Une convention territoriale globale (CTG) avec la Caisse d'allocations familiales de l'Essonne a été approuvée en Conseil municipale le 19/12/2024. Il s'agit de répondre aux obligations déclinées dans cette dernière.

Pôle seniors et aide au maintien à domicile

- 692 seniors sont inscrits au CCAS dont 39 nouveaux, en 2024,
- 20 bénéficiaires du portage de repas, en moyenne par jour,
- 92 foyers inscrits sur les registres, du plan « canicule et grand froid »,
- 13 visites à domiciles de personnes âgées, dont 2 ayant abouti à leur hospitalisation avec mesure de protection judiciaire,
- 9 personnes prises en charge par le CLIC Cœur Essonne pour un coût annuel de 3 888 € et 11 personnes en inter-régime (194 €/personne),
- 30 personnes prises en charge par l'ASAD dont le coût s'élève à 1 998 € pour 719 heures (66 €/personne),
- 61 personnes ont recours au dispositif de téléassistance du Département via le partenaire Vitalis,
- 2 seniors ont bénéficié d'une intervention de l'Association SPES* relevant du dispositif d'appui à la coordination (DAC 91 Sud) sur notre orientation,
- 12 personnes sont transportées chaque mardi par le service « navette » avec un agent détaché de la Mairie qui les amène à Carrefour de Villabé et 6 personnes chaque vendredi, sur le marché de Corbeil-Essonnes pour leurs courses. Au total, l'on dénombre 668 prises en charge sur l'année.
- 1 242 seniors ont participé aux activités proposées par le CCAS en 2024.
- Cette année l'ANCV a permis à 40 seniors de séjourner à Lacanau Océan située en Gironde. Après leur retour, 10 seniors ont bénéficié de l'aide supplémentaire de l'ANCV à laquelle ils étaient éligibles.



*L'Association SPES œuvre depuis plus de 20 ans sur l'Essonne-Sud auprès des personnes malades, leurs proches et les professionnels. Elle a été créée par des acteurs libéraux, hospitaliers, médico-sociaux, sociaux et des usagers pour mettre gratuitement à disposition expertise et coordination du parcours de santé complexes. L'Association SPES porte deux dispositifs complémentaires : * Dispositif d'Appui à la Coordination : DAC 91 Sud * Mission d'Accompagnement en Soins Palliatifs 91 Sud. Elle assure aussi : * Cellule d'appui COVID Long *.

« Sources : Association SPES »

Pôle social

- 16** instructions de dossiers d'aides sociales légales,
- 5** constitutions et suivis des dossiers (obligation alimentaire, prestation compensatrice tierce personne-MDPH),
- 33** aides financières accordées pour le transport scolaire des collégiens et lycéens,
- 16** enfants ont bénéficié d'une subvention pour partir en colonie de vacances, (montant : 14 322 €),
- 39** colis d'urgence distribués,
- 335** colis préparés au total, représentant **588** adultes et **607** enfants, en moyenne **28** familles par mois et **50** familles sur l'année, pour un coût des courses complémentaires de **990 €** (Notons que **80** colis n'ont pas été récupérés sur les 335 pour l'année 2024),
- 13** cartes alimentaires Carrefour ont été octroyées pour un total de **520 €**.

16 aides financières pour un montant total de **3 495,79 €**, réparties ainsi :

- régie de l'eau GPS : **883,66 €**,
- énergie : **825,83 €**,
- loyers : **347,52 €**,
- assurance habitation : **623,28 €**,
- honoraires médecin : **250,00 €**,
- mutuelle : **327,52 €**,
- téléphone : **77,98 €**,
- hôtel : **160,00 €**.



Cette photo par Auteur
inconnu est soumise à la
licence [CC BY-SA-NC](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/)

Partenariat

Permanences MDEF (maison départementale de l'emploi et de la formation) GPS :

- 10 Jeunes suivis
- 8 Adultes suivis

Tribunal d'instance d'Evry : demande de mise sous protection judiciaire de personnes vulnérables en perte d'autonomie en lien avec le partenariat concerné.

Direction générale des finances publiques d'Evry, partenaire à l'écoute des demandes de soutien dans les changements opérés régulièrement.

Les bailleurs sociaux

Associations :

- 15 orientations à la Croix Rouge française concernant des demandes relevant de l'action caritative.
- Le Secours populaire français fournit au CCAS tous les mois, des denrées alimentaires (hors juillet-août) contre subvention annuelle.

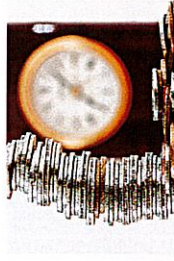
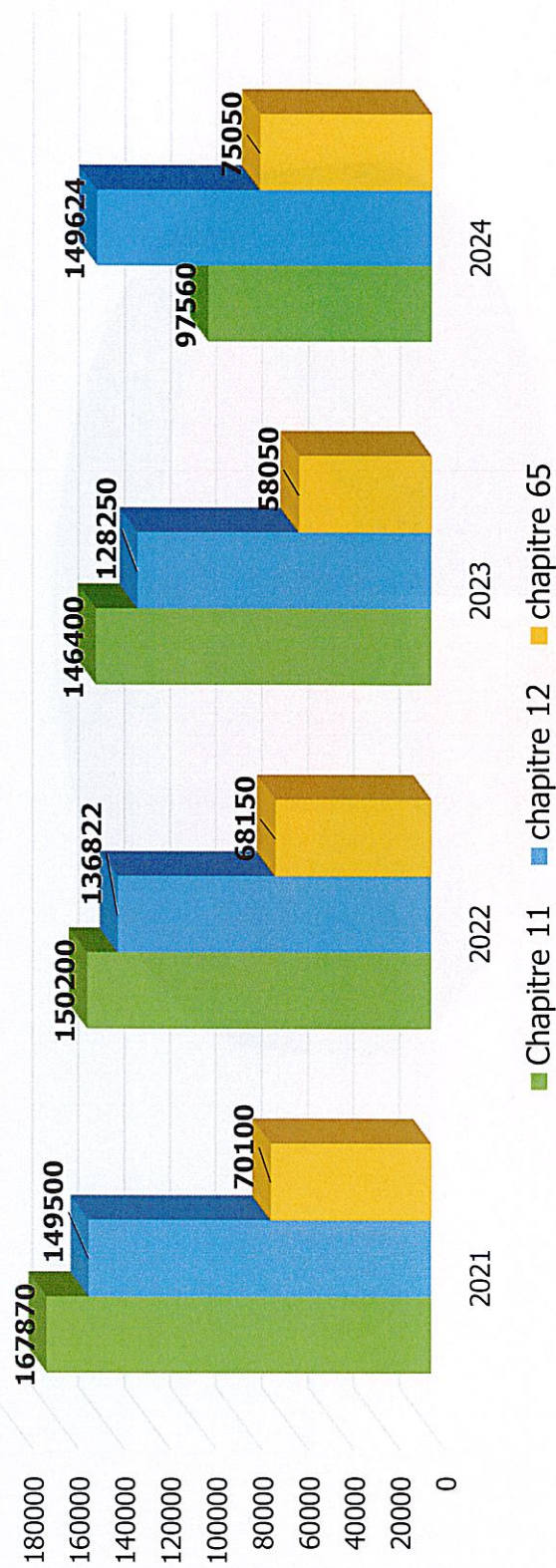
Une collecte alimentaire est donc organisée au printemps pour pallier cette absence de livraison durant l'été en partenariat avec Carrefour Villabé et les élus et bénévoles de la commune ; cette année elle a permis de récupérer **1 020 kg de produits**. Des achats de produits frais et d'hygiène viennent compléter les stocks si besoin.

Rappel :

- Le CCAS a vocation à prendre en charge les demandes des couples et célibataires sans enfants,
- la Maison départementale des solidarités, située à Corbeil-Essonnes, reçoit les couples ou personnes isolées avec des enfants de plus de 3 ans, la CAF, des couples ou personnes isolées avec des enfants de moins de 3 ans.
- Après une orientation vers les structures appropriées, les familles peuvent recontacter le CCAS si besoin en complément des autres organismes dont ils dépendent.

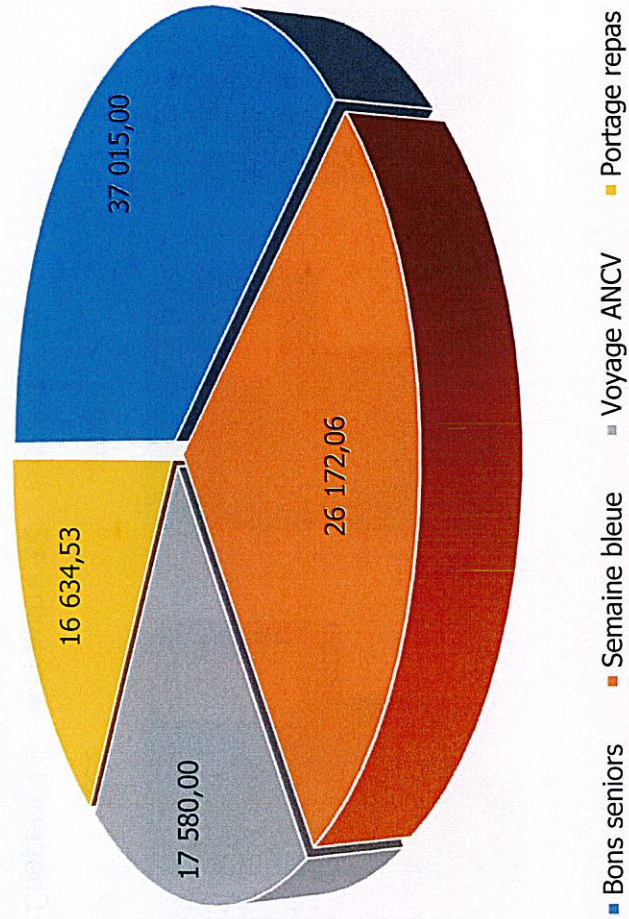
IV. Situation financière et prospective du CCAS

Évolution des pôles budgétaires principaux en € de 2021 à 2024

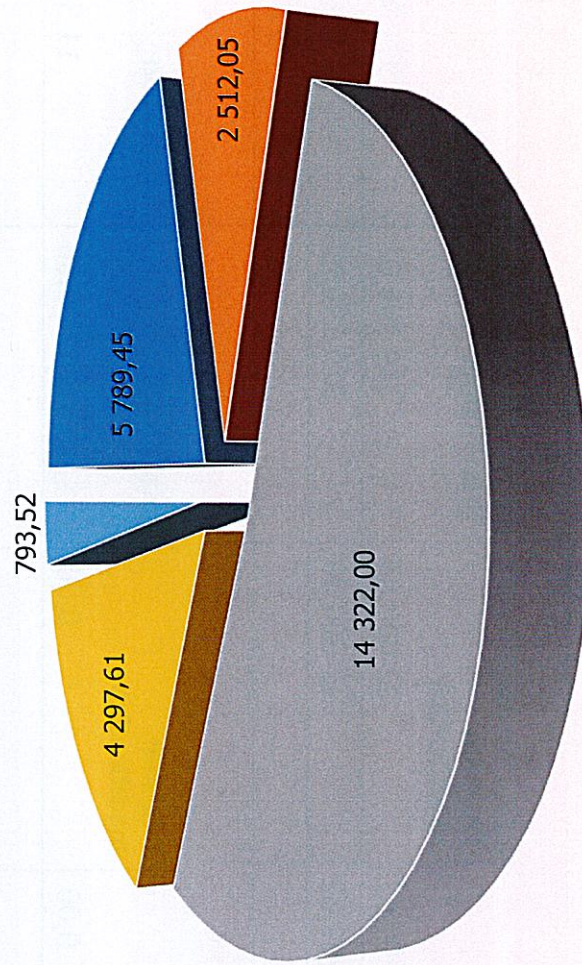


L'on peut constater une baisse des dépenses au chapitre 11 (achats et prestations) jusqu'en 2024 avec une hausse pour l'année à venir compte tenu de l'augmentation d'inscriptions de retraités bénéficiant de toutes les activités du CCAS. Entre 2024 et la prévision 2025, les dépenses de personnels, au chapitre 12, restent stables et presque équivalentes à celles de l'année 2021. Quant au chapitre 65 (aides, secours entre autres), il laisse apparaître une hausse à mettre en lien avec le nombre de bons seniors en forte augmentation et la charge locative temporaire liée au bail conventionné avec le bailleur I3f en faveur d'un tiers qu'il a fallu prévoir au budget 2025 ; les secours apportés au Villabéens se traduisent plus par du soutien alimentaire que financier, sur l'année.

Dépenses principales seniors en euros



Dépenses principales foyers en euros



- Aides financières
- Cartes scolaires
- Colonies de vacances
- Sorties solidaires
- Noël solidaire

Balance budgétaire 2024 (avec article 001 et 002)

Investissement	Primitif	Décision modificative	Total budget	Réalisation	Solde
Dépenses	1 323,51	0,00	1 323,51	0,00	1 323,51
Recettes	1 323,51	0,00	1 323,51	1 462,39	138,88
Excédent	0,00	0,00	0,00	1 462,39	
Déficit					
Fonctionnement	Primitif	Décision modificative	Total budget	Réalisation	Solde
Dépenses	307299,62	12 000,00	319 299,62	307 590,18	11 709,44
Recettes	307299,62	12 000,00	319 299,62	317 462,92	- 1 864,32
Excédent				9 872,74	
Déficit					
Résultat	Primitif	Décision modificative	Total budget	Réalisation	Solde
Excédent	0,00	0,00	0,00	11 335,13	
Déficit					

Le budget du C.C.A.S. pour l'exercice 2024 présente un excédent global de 11 307,51 euros. Il n'y a pas de déficit enregistré ni dans la section investissement ni dans la section fonctionnement. Une décision modificative pour 12 000 € a permis le maintien du budget à l'équilibre pour les augmentations de charges de personnel.

Evolution du compte administratif en euros

Le tableau ci-dessous retrace de manière synthétique l'évolution du compte administratif incluant la participation de la ville en dépenses et en recettes, de fonctionnement ainsi que l'excédent de résultat N-1. L'on constate un écart resserré entre recettes et dépenses en 2023 qui s'explique en partie par l'inflation avec une stabilité en 2024.

Années	2020	2021	2022	2023	2024
Recettes en €	252 244	294 183	337 999	321 443	317 462
Dépenses en €	223 389	293 412	280 223	316 144	307 590
Résultats en €	28 855	771	57 777	5 298	9 872

Les activités de soutien aux familles

Sorties solidaires à la mer

Les familles les plus modestes ont profité de deux sorties solidaires, à la mer qui se sont très bien déroulées avec un goûter offert aux enfants.
Coût total des 2 sorties : **4 297,61 €**

Une caution de 20 € par famille est requise puis restituée après chaque sortie, afin de limiter les annulations de dernière minute.

- Plage de Ouistreham, 62 participants, le 17/07/2024,
- Plage de Villers sur mer, 63 participants, le 14/08/2024.



Noël Solidaire 11 décembre 2024 a été organisé conjointement avec la Direction Départementale des Territoires qui a pris en charge le spectacle du Clown proposé par le CCAS. Il a été inscrits **29** enfants villabéens pour 12 familles (*accompagnés obligatoirement de leurs parents*) qui ont passé un agréable moment avec des ateliers de maquillage.

Coût des achats de cadeaux pour les 29 enfants villabéens : **793,52 €.**



BUDGET ACTIVITES SORTIES ET ANIMATIONS DU CCAS 2024						
2024	NOMBRE DE PARTICIPANTS	DÉPENSES RÉALISÉES			RECETTES RÉALISÉES TOTAL	SOLDE
		PRESTATAIRES	DETAILS	TOTAL		
Galette - lundi 29 janvier 2024 - gratuit	151 seniors	CARREFOUR ANGE Boulangerie	260,00 € 516,00 €	776,00 €	- €	776,00 €
Visite de l'atelier des lumières à PARIS - lundi 22 avril 2024 - au quotient	48 seniors	NEDROMA ATELIER DES LUMIERES GTS gouter	466,81 € 658,00 € 628,00 €	1 752,81 €	1 219,00 €	533,81 €
Visite du château de BRETEUIL à CHOISEL - jeudi 16 mai 2024 - quotient	35 seniors	TRANSDEV LARS TRAITEUR gouter château de BRETEUIL	554,18 € 811,15 € 782,00 €	2 147,33 €	1 371,00 €	776,33 €
Bal musette - thé dansant - dimanche 12 mai 2024 à la Villa - gratuit	21 seniors		-	-	-	0,00 €
Collecte alimentaire carrefour du 21 mai 2024		CARREFOUR café QUENTIN ET LUCAS	9,00 € 128,27 €	137,27 €	- €	137,27 €
Sortie solidaire plage de OUISTREHAM le mercredi 17 juillet 2024 - gratuit avec caution de 20€	62	CARREFOUR gouter NEDROMA	263,05 € 1 890,00 €	2 153,05 €	- €	2 153,05 €
Sortie solidaire plage de VILLERS SUR MER - 14 août 2024 - gratuit avec caution de 20€	63	CARREFOUR gouter NEDROMA	254,56 € 1 890,00 €	2 144,56 €	- €	2 144,56 €
Séjour LACANAU - septembre 2024 - quotient	40 seniors	MEDOC EVASION LARS TRAITEUR ANCV SNCF	1 070,00 € 499,99 € 17 580,40 € 5 149,00 €	24 299,39 €	17 335,00 €	6 964,39 €
Atelier EDF - 7 octobre 2024 - 10h à 12h DUBOZ - gratuit	12 seniors	EDF SOLIDARITE	Gratuit	- €	- €	0,00 €
Vaccination Grippe - le jeudi 7 novembre 2024 - gratuit sauf si absent 13€	98 seniors	Boulangerie QUENTIN et LUCAS Infirmières PHARMACIE	63,80 € 300,00 € 92,10 €	455,90 €	- €	455,90 €
Noel solidaire du 11 décembre 2024	29 enfants pour 12 familles	HELFRICH-FARROOP SECOURS POPULAIRE	793,52 € -	793,52 €	- €	793,52 €
Distribution des colis alimentaires aux familles 1 fois par mois = 336 colis	28 familles X 12 mois = 336 colis		389,92 281,80	990,55 €	- €	990,55 €
Distribution des colis alimentaires d'urgences	36 colis		318,83	990,55 €	- €	990,55 €
TOTAL		TOTAL	35 650,38 €	35 650,38 €	19 925,00 €	15 725,38 €

BUDGET SEMAINE BLEUE DU CCAS						
MANIFESTATIONS SEMAINE BLEUE 2024	Participants	DÉPENSES RÉALISÉES			RECETTES RÉALISÉES	SOLDE
Ciné goûter - le lundi 30 septembre 2024 après-midi	154	CARREFOUR courses	410,98 €	410,98 €	- €	410,98 €
		FNAC DVD	17,98 €			
		CARREFOUR tartes aux pommes + raisin	408,74 €	426,72 €	- €	426,72 €
Visite Musée RODIN - le mardi 1 octobre 2024 après-midi	49	NEDROMA	462,00 €	1 352,00 €	913,00 €	439,00 €
		MUSEE RODIN	890,00 €			
Activité intergénérationnel - le mercredi 2 octobre 2024 après-midi	36	CARREFOUR crêpes	64,58 €	64,58 €	- €	64,58 €
Visite Clouterie à CREIL - jeudi 3 octobre 2024 toute la journée	52	NEDROMA	1 034,00 €	3 649,00 €	2 240,00 €	1 409,00 €
		OFFICE DE TOURISME DE CREIL	2 615,00 €			
2 Ateliers mosaïque - vendredi 4 octobre 2024 après-midi	20	LES INVENTEURS	968,00 €	968,00 €	323,00 €	645,00 €
Spectacle + repas + 2 taxi danseurs - le samedi 5 octobre 2024	225	SORTIR DANSER	290,00 €			
		EDILSON SHOW	5 064,00 €			
		GRAIN DE POIVRE	10 674,00 €			
		CARREFOUR CHAMPAGNE	755,58 €	17 007,04 €	540,00 €	16 467,04 €
		CENTRAKOR DECORATION	51,29 €			
		SHEIN DECORATION	42,07 €			
		BOULANGERIE	130,10 €			
COLIS semaine bleue 2024 - 127 simples et 93 couples	313	GOURMETS DE PROVENCE	6 309,74 €	6 309,74 €	- €	6 309,74 €
		TOTAL	30 188,06 €	30 188,06 €	4 016,00 €	26 172,06 €

Rapport d'orientation budgétaire 2025

22

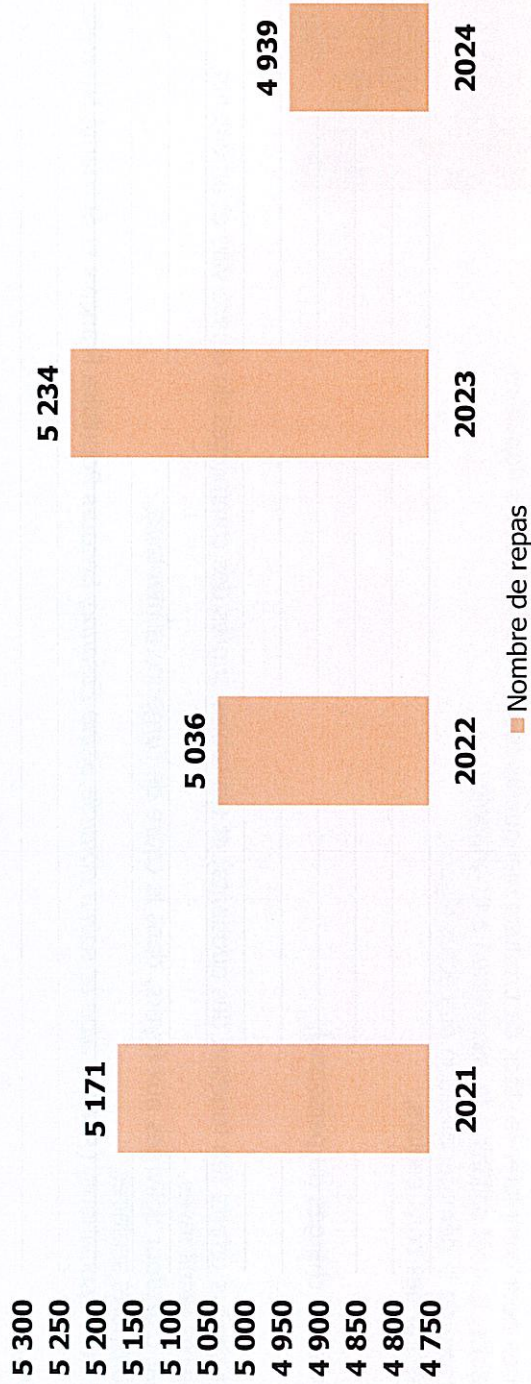
Envoyé en préfecture le 27/03/2025

Reçu en préfecture le 27/03/2025

Publié le

ID : 091-219106598-20250327-DELCCAS06-DE

Portage de repas-Maintien à domicile



- **19 seniors** en moyenne, sont livrés chaque jour, d'un ou deux repas, soit pour un an, 4 939 repas pour un coût de **16 634 € dont il faut déduire l'aide personnalisée d'autonomie qui représente 1 859,49 €.**
- Prix unitaire du portage de repas facturé par le CCAS : **3,40 € sans augmentation depuis des années.**
- Le portage est assuré par deux agents détachés du service cantine scolaire et son remplacé si besoin, par « les sages » disponibles ou par du personnel des services techniques ou sports. Les élus peuvent parfois prêter main forte en cas de personnels non disponibles.
- Le portage de livres (convention avec la médiathèque GPS) s'effectue en même temps pour 6 seniors concernés.

Explications sur les dépenses par chapitres principaux

Chapitre 11

- Les animations, les sorties, le voyage annuel, la semaine bleue des seniors, les colis seniors,
- Les cotisations auprès du partenariat (*CLIC Essonne*, *Fonds solidarité logement*, *Union nationale des CCAS*, *Nouvelle Voie/2 mois*)
- Le portage des repas pour le maintien à domicile,
- Les frais de transports pour toutes les activités du CCAS,
- Achats alimentaires pour compléter le stock de produits manquants fournis par le Secours Populaire,
- Les sorties solidaires, le Noël solidaire, la vaccination anti grippale,
- Les frais d'ouverture de la dématérialisation des actes légaux,
- Les frais d'impression des bons seniors,



Chapitre 12

- La rémunération et les charges du personnel,

Chapitre 65

- Les bons d'achat seniors offerts (en fonction des quotients) et utilisables auprès des commerces du centre ville et ambulants,
- Les aides financières facultatives,
- Les cartes d'achat Carrefour délivrées aux foyers, dans le cadre de l'urgence alimentaire,
- Les aides aux transports scolaires,
- Les subventions aux associations, (ASAD : *aide et soin à domicile Seine Essonne*, Secours Populaire Français et Solidarité Nouvelle pour le Logement),
- Les aides diverses.

Pour l'année 2024, le CCAS a poursuivi son soutien en faveur des plus fragiles par l'attribution d'aides aux familles, aux seniors et deux partenaires associatifs que sont le Secours Populaire Français de Corbeil-Essonnes et la Société nouvelle pour le logement intervenant sur la commune. Il a également contribué à rompre l'isolement des personnes âgées en leur offrant des moments de partages intergénérationnels à travers des activités ludiques et des sorties de découvertes culturelles.

Aides financières directes du CCAS en 2023 et 2024 au chapitre 65

Nature de l'aide	Montant 2023	Montant 2024	Évolution en %
Aides facultatives du CCAS (loyer, énergie, colonies de vacances,...)	5 789,45 €	18 337,94 €	+216,74
Aides au pouvoir d'achat des seniors	31 745,00 €	37 015,00 €	+16,60
Aide aux transports scolaires +	2 250,56 €	2 512,05 €	+11,62
Aide aux associations caritatives	3 600,00 €	2 000,00 €	-44,44
Total des aides directes	43 385,01 €	59 864,99 €	+37,98



Il apparaît une baisse de 20 % des aides à mettre en lien avec le « *reste à vivre* » des demandeurs, supérieur au barème fixé par délibération nous amenant, à orienter vers le partenariat. Quant à la forte baisse de subventions octroyées aux 2 associations, elle s'explique par une mise en adéquation avec le nombre de Villabéens (*une dizaine*) pris en compte dans le cadre de leurs interventions.

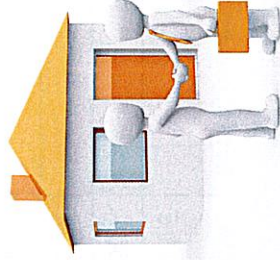
IV. Le logement

Pôle logement

- **5 763** appels réceptionnés,
- **31** demandes enregistrées sur la plateforme du gouvernement SNE,
- **68** demandes modifiées sur le SNE,
- **158** rendez-vous fixés dont **139** rdv honorés (incluant le Pôle social),
- **67** logements attribués,
- **16** réservés pour la commune sur les **47** nouveaux logements sociaux livrés par Immobilière 3F début 2024,
- **4** visites pour insalubrité de logement avec la Police municipale,
- **2** avis d'expulsions de familles inconnues du CCAS, transmises à la MDS de Corbeil-Essonnes.
- **4** dossier d'Accord collectif départemental (ACD)

Les attributions logements se déclinent ainsi :

- Valloire habitat : **0**
- Pierres & Lumières : **9**
- Les Résidences : **3**
- Erilia : **8**
- Immobilière 3f : **44**
- Segens : **3**



Le CCAS a conclu une convention de bail précaire avec le bailleur social « Immobilière 3f » pour une période de 4 mois (reconductible) afin qu'une famille soit logée temporairement ; elle règle le loyer directement au Trésor public. Il est prévu qu'elle récupère ce logement dès que possible (sous conditions de ressources).

- Le relogement des personnes en situation administrative régulière a pu être effectuée, les autres ont été prises en charge par le 115 via la Préfecture de l'Essonne. Un suivi reste en place concernant la ferme de Villoison, avec la Préfecture comme premier interlocuteur.
- L'association SNL (Solidarités Nouvelles pour le Logement) loge 4 familles au sein de son parc social temporaire avec un accompagnement visant l'accès à du logement social pérenne.

IV. Le logement

Pôle logement (suite)

En 2014, avec un taux de logement social de 11.03%, Villabé est une commune très carencée. Il manque 273 logements sociaux alors qu'il n'en existe que 216 sur la commune.

La dernière notification SRU fait état d'un taux de logement social de **21,14 %**.

L'arrivée de populations nouvelles dans des logements collectifs est l'occasion de réinterroger les politiques publiques municipales avec la réalisation d'une analyse des besoins sociaux en 2024.

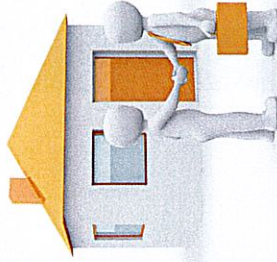
Le nombre de logement sociaux au 1^{er} janvier 2024 est de **458**, le parc a donc doublé en 10 ans.

Le CCAS de Villabé organise la gestion des primo demandeurs de logement social et renouvellements sur rendez-vous téléphonique ou physique.

Les logements libres font l'objet d'une proposition de 3 candidats choisis dans le respect des orientations de la CIL, et la commission d'attribution du logement du bailleur attribue le logement.

Les situations les plus critiques sont examinées avec une attention particulière par le Maire.

Sources : CTG 2024-2028

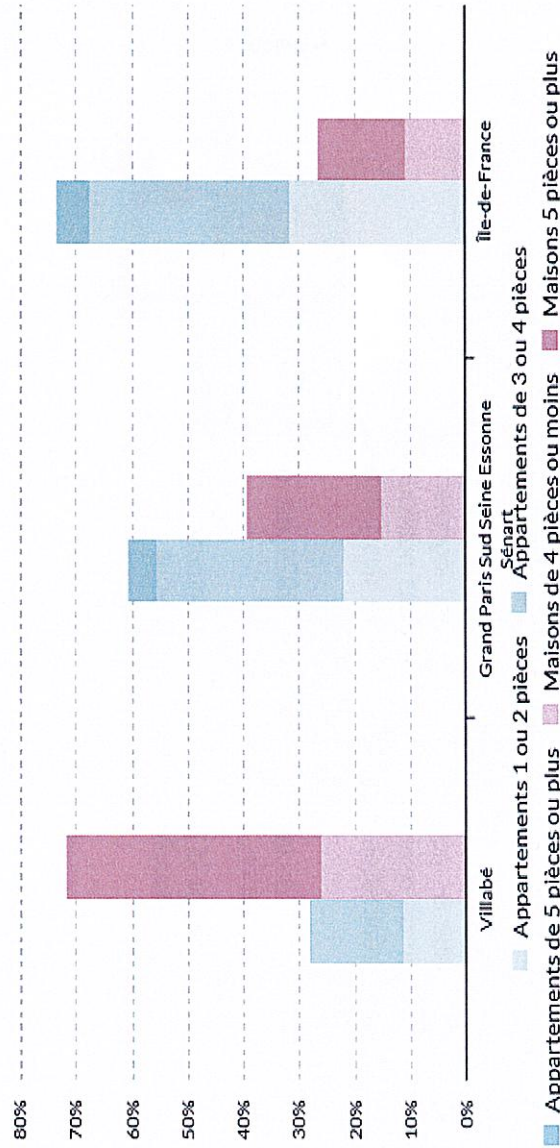


Attributions		78	68 023	7 885
Habt déjà la commune		21%	44%	38%
Habt déjà l'EPCI		58%	79%	59%
Familles monoparentales		26%	25%	28%
Familles nombreuses		14%	13%	16%
Moins de 30 ans		28%	24%	27%
60 ans et +		4%	9%	8%
Localisation renseignée		78	67853	7875
Attribs hors QPV		78	52 665	6 162
		100%	78%	78%
dont Obj1 (1erQ+AutresRU hors QPV)		5	7 101	854
		6,4%	13,5%	13,9%
dont autres Q NPRU en v.a.		0	1006	173
dont 1erQ en v.a.		5	6 095	681
		6,4%	11,6%	11,1%
. 1er quartile en %		30,8%	24,0%	28,3%
. 2ème quartile en %		28,2%	29,2%	32,6%
. 3ème quartile en %		34,6%	34,9%	27,9%
. 4ème quartile en %				
Attribs en QPV			15 188	1 713
			22%	22%
. 1er quartile en %			18,0%	17,9%
dont Obj 2 (AutresQ en QPV)			12 411	1 399
			81,7%	81,7%
. 2ème quartile en %			31,6%	32,5%
. 3ème quartile en %			28,6%	29,6%
. 4ème quartile en %			21,4%	19,6%
Obj 3 (Prioritaires)		21	21 918	2 378
		26,9%	32,2%	30,2%
dont DALO		9	13337	766
		12%	20%	10%
Mutations		14	18 888	2 214
		17,9%	27,8%	28,1%

Attributions

Pôle logement (suite)

• TYPE DE LOGEMENT ET NOMBRE DE PIÈCES EN 2021



Le peuplement des nouveaux logements sociaux se traduit par l'arrivée d'une population moins aisée dont les besoins peuvent s'avérer sensiblement différents.

Sources: CTG 2024-2028

Rapport d'orientation budgétaire 2025

Principales opérations de logements :

- Île de la papeterie Darblay : **90** logements collectifs et une résidence intergénérationnelle de 60 appartements fin 2022.
- Le Coteau de Villoison : **99** appartements avec parkings individuels, jardins privatifs au rez-de-chaussée et espaces verts collectifs en 2023.
- Résidence Jean-Jaurès : **66** appartements neufs du 2 au 5 pièces, avec balcons, terrasses, jardins privatifs et jardin paysager commun en 2024.
- Résidence Petite Nacelle : **42** appartements neufs du 2 au 5 pièces, avec balcons, terrasses, jardins privatifs et jardin paysager commun en 2021.
- Cote d'Ormeoy : **56** logements en 2023.

L'île de la papeterie Darblay est la seule opération 100% sociale, les autres sont des opérations d'accèsion avec 22% à 30% de logements sociaux.

V. Le budget 2025

La construction du budget constitue un acte de prévision à travers un programme financier qui évalue les Recettes et les Dépenses de l'année. Son élaboration et son approbation par le Conseil d'administration doivent respecter un calendrier réglementaire.

Calendrier 2025 :

- 12 mars 2025, vote du ROB,
- 14 avril 2025, vote du budget du CCAS.

Il est divisé en deux parties :

- **une section de fonctionnement**, assurant la gestion courante des services rendus à la population,
- **une section d'investissement**, dédiée aux opérations à moyen et long termes.

Il suppose :

- une maîtrise des dépenses de fonctionnement,
- une tarification aux usagers stable, liée au contexte national et local,
- une participation financière augmentée de la part de la ville.

En 2025, la commune poursuivra sa participation à la mise en œuvre de la politique sociale du CCAS par une subvention d'équilibre, primordiale à la continuité de ses actions et activités.

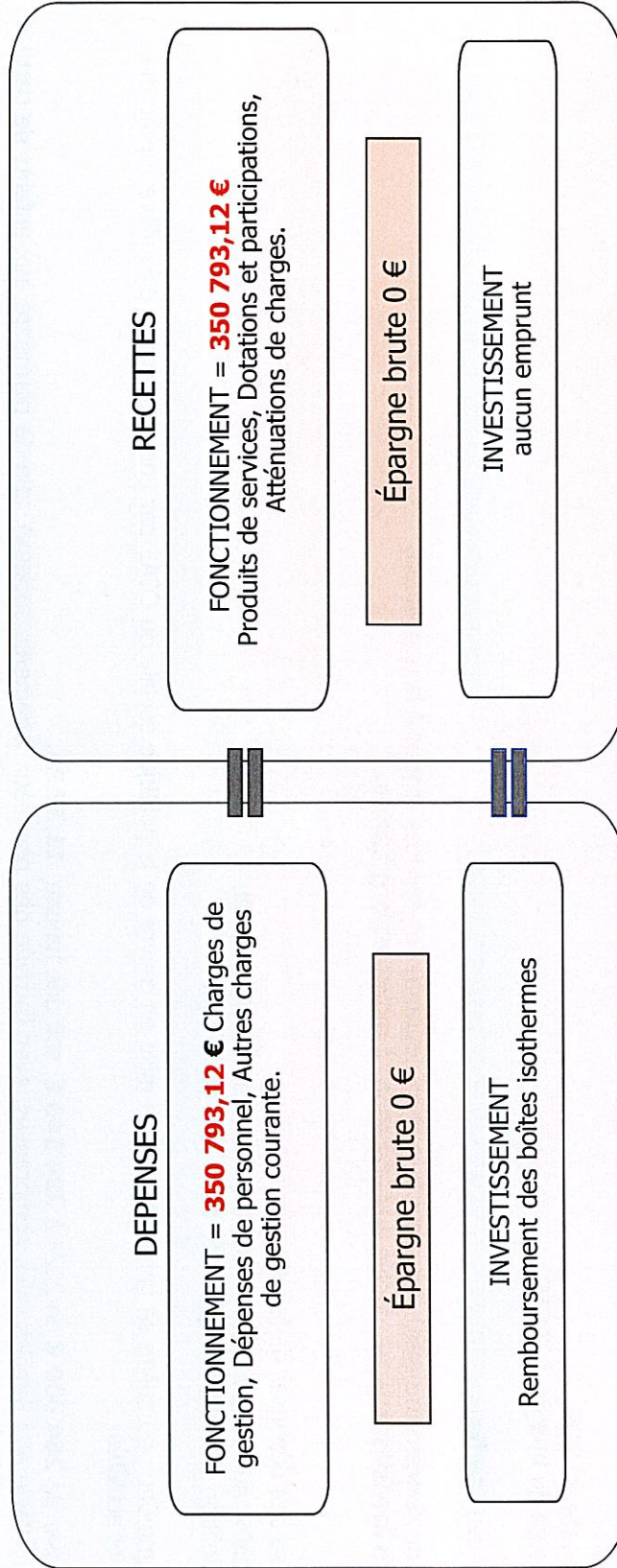
Elle devrait passer de **264 000 €** en 2024 à **294 548 €**, soit une hausse, **11,57 %**.

Le CCAS assure l'aide aux familles (plus nombreuses, avec l'arrivée des nouveaux logements sociaux), afin de permettre aux enfants de partir en colonies de vacances, pour les cartes scolaires et les sorties à la mer ; il soutient le pouvoir d'achat des seniors retraités inscrits au CCAS, grâce aux bons seniors attribués en fonction des quotients en vigueur.

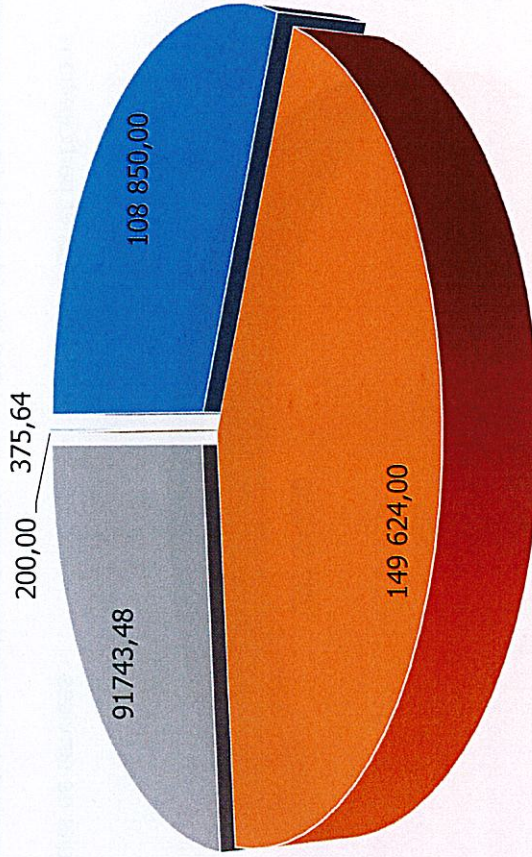
Il est tenu compte :

- de l'augmentation de retraités inscrits en 2024 bénéficiant des aides, des activités et des voyages proposés par le CCAS,
- de l'arrivée de nouvelles familles dans le parc social,
- de la baisse de recettes de fonctionnement sur laquelle il faudra intervenir pour inverser cette propulsion.

SCHÉMA DU BUDGET PRIMITIF 2025 DU CCAS

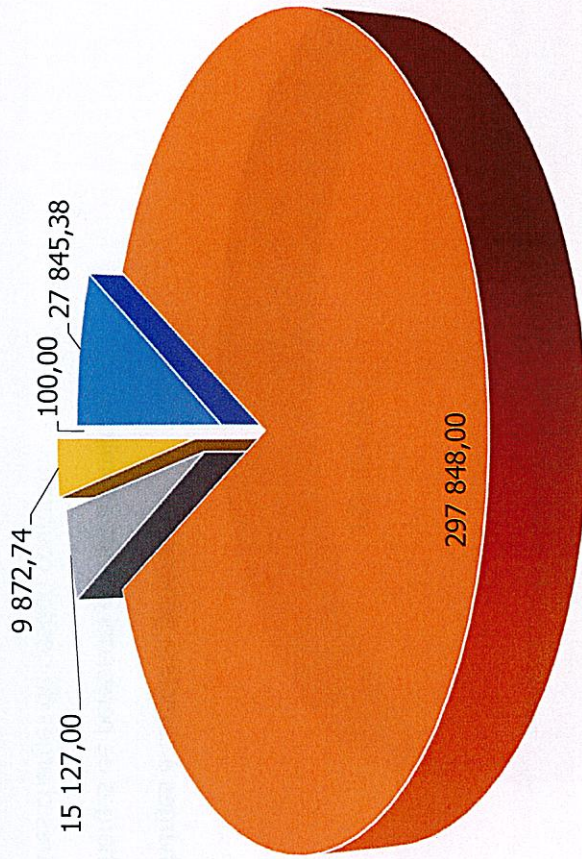


Ventilation des dépenses en euros



- 011 Charges à caractère général
- 012 Charges de personnel et frais assimilés
- 65 Autres charges de gestion courante
- 68 Dotations aux amortissements
- 042 Opération d'ordre de transfert entre section de fonctionnement et d'investissement

Ventilation des recettes en euros



- 70 Produits de services
- 74 Dotations et participations
- 75 Autres produits de gestion courante
- 002 Excédent de fonctionnement
- 013 Atténuations de charges

VI. Les projets pour 2025

Les actions quotidiennes du CCAS vont se poursuivre avec la politique en faveur des publics fragilisés (*aides facultatives, logements sociaux, dépannages d'urgence, colis alimentaires, quotient familial, collecte alimentaire avec le partenariat du Supermarché de Villabé et la mise en place d'une convention de ramasses ponctuelles...*), les animations intergénérationnelles, la semaine bleue, les voyages, etc.

L'accueil et l'écoute des familles en difficulté reste une priorité et permet de :

- délivrer un accompagnement aux usagers qui en font la demande et proposer un soutien aux plus démunis,
- préserver l'ensemble des aides sociales apportées aux Villabéens,
- répondre aux besoins de nouvelles familles compte tenu du doublement du parc de logements sociaux en 2024, et ceux livrés en 2025.

La poursuite des ateliers de la CIL organisés par GPS, est prévue en 2025.

Signalement à l'ANCOLS des problèmes d'indécence des logements sociaux liés à l'inaction de certains bailleurs. Renforcer l'information des demandeurs sur leurs droits et devoirs pour lutter contre les logements indécents.

Une permanence mensuelle aura lieu chaque vendredi matin de 9h30 à 12h30, tenue par roulement des travailleurs sociaux de la Maison départementale des solidarités de Corbell-Essonnes, avec qui le CCAS a signé une convention partenariale.

Une permanence de 5 ateliers numériques sera mise en place pour des groupes de 5 seniors avec un roulement possible pour d'autres inscrits. Par ailleurs, Emmaüs Connect, propose de nous ajouter des séances afin de permettre à un plus grand nombre de seniors d'accéder à cette activité. Ces ateliers sont financés par des fonds privés et gratuits pour les seniors.

La convention du « portage de livres » a été renouvelée auprès de la Médiathèque de GPS afin de poursuivre cette opération visant à rompre l'isolement des seniors qui y adhèrent. De nouvelles visites ont été programmées auprès des nouveaux inscrits.



Voyage seniors à l'étranger : une croisière en Egypte a été retenue pour l'organisation du voyage 2025, par le biais d'un marché public.



VI. Conclusion

La fréquentation du CCAS, service de proximité, reste intense avec une forte demande sur le pôle logement qui crée des tensions dans les délais de rendez-vous ou pour les réorientations. Les seniors constituent également une grande part du public reçu avec des pics lors des inscriptions aux activités qui leur sont proposées. Le CCAS, lieu d'accueil, d'écoute, d'orientation et d'information, sert d'interface pour les organismes partenaires. Le personnel vient en aide et accompagne les personnes en leur permettant d'accéder à leurs droits, au regard des différents dispositifs de droit commun.

L'augmentation considérable de logements du parc social de Villabé amène les agents du CCAS à gérer au mieux ce quasi doublement. Les demandes d'aides pour payés locatifs sont réorientées vers les conseillères en économies sociales et familiales des bailleurs sociaux qui en disposent. Lorsque ce n'est pas le cas, il nous appartient de prendre en charge les demandes pour les traiter.

Le CCAS de Villabé, à travers la diversité de ses actions et la rigueur de sa gestion, incarne une véritable dynamique de solidarité et de soutien à la population locale.

En allouant des ressources adaptées aux besoins de ses administrés, qu'il s'agisse d'aide financière, d'accompagnement social ou de soutien aux familles en difficulté, le CCAS joue un rôle essentiel dans la vie de la commune.

Grâce à l'analyse fonctionnelle des besoins sociaux, il parvient à proposer des solutions ciblées, efficaces et adaptées aux différentes problématiques rencontrées par les habitants de Villabé.

Chaque dispositif mis en place témoigne d'une gestion responsable et proactive, visant à assurer un avenir plus stable et plus solidaire pour les plus vulnérables.

L'engagement quotidien des équipes du CCAS qu'il s'agisse des travailleurs sociaux, des agents administratifs ou des bénévoles et aussi des membres du conseil d'administration est au cœur de la réussite de ces actions.

Leur investissement sans faille contribue à la mise en œuvre de solutions concrètes, permettant à chaque personne en difficulté de bénéficier du soutien nécessaire pour se reconstruire et s'épanouir.

Nous adressons nos plus sincères félicitations à tous les personnels du CCAS de Villabé pour leur dévouement et leur professionnalisme. Leur travail quotidien est une source d'inspiration et de fierté pour toute la commune.

"L'avenir appartient à ceux qui croient à la beauté de leurs rêves." – **Eleanor Roosevelt**

Cette citation nous rappelle que chaque action, chaque effort investi aujourd'hui par le CCAS de Villabé pour améliorer les conditions de vie des habitants contribue à un avenir plus prometteur. L'engagement collectif de chacun, en dépit des défis, façonne un avenir de solidarité et de progrès.

Le Président du CCAS Karl DIRAT